

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 octobre 2025

N° CM13102025-05
LG/NB

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 07 octobre 2025

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, Mme E. RABILIER, Mme L. VILLATEAU, M. D. DOLÉ, M. J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. A. GUILLOTEAU

Procuration à

Mme A. RABILLER

Mme P. DEBELLOIR-POUPIN

Procuration à

Mme N. FIORI

Mme MB. VINCENT

Procuration à

Mme L. VILLATEAU

M. J. LANDA

Procuration à

Mme L. AVOINE

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme I. BROSSET

M. N. RIPAUT

Procuration à

M. JC. MARCHAND

Absent :

M. P. BOUSSEAU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : CONVENTION CAF – FINANCEMENT DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'Espace de Vie Sociale (EVS) Centre des Remparts est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre de la politique d'animation de la vie sociale.

CONSIDERANT que, pour bénéficier de ce soutien (18 900 € en 2024), la CAF délivre un agrément à chaque EVS, sur la base d'un dossier décrivant les actions envisagées en matière de renforcement des liens sociaux et familiaux et de coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers/habitants.

CONSIDERANT que, par courrier reçu le 4 septembre 2025, la CAF annonce le renouvellement de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale jusqu'au 31/12/2026, et propose la signature d'une convention précisant les objectifs attendus et les conditions du soutien de la CAF.

Envoyé en préfecture le 18/10/2025

Reçu en préfecture le 18/10/2025

Publié le

ID : 085-218501823-20251013-CM13102025_05-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

APPROUVE les termes de la convention proposée par la CAF.

CHARGE Mme le Maire de signer la convention à intervenir avec la CAF, ainsi que tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Nicole FIORI
Secrétaire de séance